

Poitiers, le 14 février 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Commission de surendettement de la Vienne : Présentation du rapport d'activité portant sur l'année 2023**

Mylène ORANGE-LOUBOUTIN, directrice départementale des Finances Publiques, a présidé ce jour, en séance plénière, la commission de surendettement du département, dans les locaux de la Banque de France aux côtés de Christophe PECATE, sous-préfet de Châtelleraut et Patrick SAULNIER, directeur de la Banque de France de Poitiers. Lors de cette commission, la Banque de France, qui assure le secrétariat de la commission, a présenté le bilan d'activité 2023 qui a été approuvé.

En France, en 2023, l'endettement contracté par l'ensemble des ménages surendettés s'élève à 4,2 milliards d'euros, montant stable sur un an, mais en recul de 27 % par rapport à 2019.

En 2023, le nombre de dossiers déposés auprès de la commission de surendettement du département de la Vienne s'élève à 869, soit une progression de 16,5 % par rapport à 2022. Cette hausse est plus élevée que celle observée au niveau régional (+6 %) et au niveau national (+8 %). Le niveau des dépôts reste néanmoins inférieur de 15 % à celui de 2019 (1021 dossiers déposés), année de référence (en période de pré-pandémie).

L'endettement contracté par l'ensemble des ménages surendettés du département de la Vienne en 2023 s'établit à 30 millions d'euros. Il se répartit de la manière suivante :

- 38 % sont des dettes à la consommation ;
- 29 % sont des dettes immobilières ;
- 32 % sont des dettes de charges courantes et autres dettes.

Dans la Vienne, l'endettement médian hors immobilier des ménages surendettés s'établit à 15 183 € (contre 16 467 € en Nouvelle Aquitaine et 16 898 € en France métropolitaine).

Dans le département, 20,6 % du montant total des dettes des dossiers clos ont donné lieu à un effacement de dettes, total ou partiel (contre 26 % en Nouvelle-Aquitaine et 25 % en France métropolitaine).

#### **Contact presse**

**Cabinet du préfet**  
Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle  
Mail [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)

**Contact Banque de France**  
[yves-joseph.joubioux@banque-france.fr](mailto:yves-joseph.joubioux@banque-france.fr)  
05 49 55 88 02





**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**NOUVELLE-  
AQUITAINE**

Le montant effacé moyen par dossier est de 16 553 € pour la Vienne, contre 19 660 € en Nouvelle-Aquitaine et 19 745 € en France métropolitaine.

Comme les années précédentes, la population des ménages ou personnes surendettés demeure caractérisée par la prédominance de :

- personnes vivant seules (52 %) ou âgées de 25 à 64 ans (83 %) ;
- familles monoparentales (20 %) ou divorcées et séparées (26 %) ;
- personnes (débiteurs ou codébiteurs) en recherche d'emploi (25 %) ;
- employés et ouvriers (52 %) ;
- ménages locataires (76 %) ;
- personnes pauvres (58 %) ;
- ménages dont le niveau de vie est inférieur au SMIC net mensuel (69 %) ;
- ménages ne disposant d'aucune capacité de remboursement pour faire face à leurs dettes (50 %).

Enfin, dans le département de la Vienne, la Banque de France a mis en place des services d'inclusion financière pour informer, orienter et accompagner les personnes rencontrant des difficultés financières .

Un conseil départemental de l'inclusion financière (CDIF) a également été créé, sous la présidence du directeur départemental de la Banque de France. Ce conseil vise à mieux connaître et faire connaître les dispositifs d'inclusion financière au sein du département, à diffuser le résultat des travaux de l'Observatoire de l'inclusion bancaire au sein des territoires et à capter les préoccupations et les attentes en matière d'inclusion financière. 21 personnes, prioritairement des praticiens et des représentants des secteurs bancaire, associatif et institutionnel y siègent.

#### **Contact presse**

##### **Cabinet du préfet**

Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle  
Mail [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)

##### **Contact Banque de France**

[yves-joseph.joubioux@banque-france.fr](mailto:yves-joseph.joubioux@banque-france.fr)  
05 49 55 88 02

